

# Tribune : Ayons le courage de faire face aux violences faites aux enfants

QUEST-FRANCE

La plateforme de mobilisation citoyenne Make.org a initié, le 21 septembre, la Grande Cause « Comment protéger les enfants contre toutes les formes de violences ? ». Avec une soixantaine d'associations et entreprises, elle lance aujourd'hui un appel à l'ensemble de société civile pour mettre fin à ce fléau.

Un tous les quatre jours. En France, un enfant est tué tous les quatre jours dans le cadre intrafamilial. Chaque année, des dizaines de milliers d'enfants sont harcelés, violés ou victimes d'exclusion sociale. Comment tolérer ces chiffres indicibles ? Comment résister à la tentation du déni ? Soyons courageux et regardons les faits en face, pour se mobiliser et agir.

Pour lutter tous ensemble contre ce fléau, Make.org a lancé, le 21 septembre 2020, avec le soutien d'Adrien Taquet, Secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles, la Grande Cause « Comment protéger les enfants contre toutes les formes de violences ? », dont la marraine est la comédienne et réalisatrice Andréa Bescond. En 2018, son film, *Les Chatouilles*, a créé un électrochoc. Il raconte l'histoire d'Odette, violée à l'âge de 8 ans par le meilleur ami de ses parents. Le synopsis fait froid dans le dos. Plus encore quand on sait que la réalisatrice s'est inspirée de sa propre histoire pour briser ce tabou de la pédocriminalité (1). Ces images tentent de nous ouvrir les yeux sur ce que nous ne voyons pas, ou ne voulons, parfois, pas voir. Sur des sévices qui existent autour de nous et auxquels nous avons tant de mal

à nous confronter.

## Fléau national

L'histoire d'Andréa Bescond n'est malheureusement pas un cas isolé de maltraitance infantile. Tant d'enfants sont les proies d'innommables formes de violences. En France, 130 000 filles et 35 000 garçons sont violés chaque année ou subissent des tentatives de viols, les enfants en situation de handicap étant trois fois plus exposés à ce risque (six fois plus pour les filles). On estime que 4 millions de personnes ont été victimes d'inceste, le plus souvent dans leur enfance ou leur adolescence. 700 000 élèves endurent du harcèlement scolaire. Et selon l'Unicef, près de 3 millions d'enfants vivent sous le seuil de pauvreté en France. Ne serait-ce qu'à Paris, 700 mineurs dorment dans la rue ou dans des habitats précaires.

Face à ces drames, les Français eux-mêmes appellent à la mobilisation. 93 % d'entre eux considèrent la lutte contre la maltraitance des enfants comme une cause prioritaire. S'occuper des enfants et de leurs parents, faire d'eux notre priorité absolue, c'est préserver les droits humains, condition indispensable pour mettre à notre société un vivre ensemble juste.

Il n'est plus temps de s'indigner. Il n'est plus temps d'attendre. Un numéro d'appel, le 119 Allô Enfance en danger, confidentiel et gratuit, est ouvert 7 jours sur 7 et 24h/24. Le gouvernement a également lancé un plan triennal de lutte contre les violences faites aux enfants. Il est temps, aussi, pour l'ensemble de la société civile d'unir ses forces, et d'agir collectivement avec les associations de protection de l'enfance, qui travaillent sur le terrain, pour mettre fin à ce fléau national. Permettons à tous, bénévoles, actifs, jeunes, parents, retraités, de s'emparer de ce sujet majeur et de défendre les fondements de notre société. Engageons-nous pour protéger ce à quoi nous tenons le plus, nos enfants,

notre avenir.

Plus de 34 000 citoyens ont déjà participé à la consultation citoyenne « Comment protéger les enfants contre toutes les formes de violences ? », initiée par Make.org. Ils ont émis, à ce jour, près de 3 500 propositions et 200 000 votes. Vous aussi, faites entendre votre voix jusqu'au 9 novembre 2020 sur [protegerlesenfants.make.org](https://protegerlesenfants.make.org).

***Les signataires, membres de la Grande Cause #ProtogerLesEnfants :***

Axel Dauchez, président de Make.org ; Andréa Bescond, autrice, actrice, réalisatrice ; Éric Métayer, auteur, acteur, réalisateur ; Violaine Blain, directrice générale du GIP Enfance en Danger au titre du Snated-119 ; Martine Brousse, présidente de La Voix de l'Enfant ; Isabelle Debré, présidente de l'association L'Enfant Bleu – Enfance Maltraitée ; Laura Morin, directrice nationale de l'association L'Enfant Bleu – Enfance Maltraitée ; Josiane Bigot, présidente de la CNAPE – Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant ; Rémy Rego, responsable communication de la Fondation Le Refuge ; Olivier Duval, président du BICE – Bureau international Catholique de l'Enfance ; **Justine Atlan, directrice générale de l'association e-Enfance** ; Vincent Séguéla, secrétaire général de la Fédération Léo Lagrange ; Flavie Mekharchi, membre du Directoire Jeunesse du GROUPE SOS ; Thierry Rombout, directeur général d'Union pour l'Enfance (UFSE) ; Florent Gueguen, directeur général de la Fédération des Acteurs de la Solidarité ; Céline Quelen, présidente de StopVEO, Enfance sans violences ; Hodayra Sellier, présidente d'Innocence en Danger ; Nora Fraisse, déléguée générale et fondatrice de l'association Marion la main tendue ; Laurent Boyet, président-fondateur de l'association Les Papillons ; Louise Florand, juriste à Point de Contact ; Patricia Chalon, présidente d'Enfance Majuscule ; Nathalie Casso-Vicarini, fondatrice et déléguée générale de l'association Ensemble pour l'Éducation de la Petite Enfance ; Francis Canterini,

président de France Parrainages ; Sonia Graça, vice-présidente d'ACRIDES Paris ; Marie Mayoud, co-fondatrice et présidente de la Digital Parenting Foundation ; Olivia Sarton, directrice scientifique de Juristes pour l'enfance ; Jérôme Bertin, directeur général de France Victimes ; Léa Thuillier, chargée des relations institutionnelles chez En avant toute(s) ; Marie-Andrée Blanc, présidente de l'Unaf ; Sébastien Boueilh, fondateur de l'association Colosse aux pieds d'argile ; Olivier Mathieu, délégué général des Scouts et Guides de France ; Romain Le Chéquer, directeur de la Fondation Pierre Bellon ; Arnaud Gallais, directeur général de l'association Enfant Présent ; Djamila Allaf, directrice de L'Enfance au cœur ; Mié Kohiyama, présidente de MoiAussiAmnesie ; Isabelle Aubry, présidente de l'Association internationale des victimes de l'inceste (AIVI) ; Sandrine Weltman, directrice d'Enfance et Partage ; Armelle Le Bigot Macaux, présidente du COFRADE ; Alexandra Christides, déléguée générale de la Fédération nationale des Écoles des parents et éducateurs (Fnepe) ; Jean-Étienne Liotard, directeur général de l'association Olga Spitzer ; Eugénie Izard, présidente du REPPEA – Réseau de Professionnels pour la Protection de l'Enfance et de l'Adolescence ; Vincent Dennery, directeur de la Fondation pour l'Enfance ; Isabelle Lelouch, présidente de l'association Enfance Intégrité ; Monique Pozzi, présidente des associations ADAFMI et Aide Coopération Solidarité Plus – ACS + ; Csilla Nicot, présidente de l'association Festival des Enfants ; Valia Cuadrado, présidente de Bébé en conscience ; Ariane Poniatowski, co-présidente de l'Association Paris Tout P'tits ; Anne Lucie Viscardi, fondatrice de La Génération qui parle ; Daniel Jasmin, cofondateur des Centres Relier ; Sabine Parnigi-Delefosse, cofondatrice des Centres Relier ; Raphaële Voss, présidente de l'association Rejoué ; Marie-Pierre Lescure, fondatrice de l'association Educ'AT ; Chantal Mainguene, fondatrice-présidente du réseau Môm'artre ; Muriel Salmona, présidente de l'association Mémoire traumatique et victimologie ; Claude Néris, président de SOS Exclusion Parentale ; Marie Rabatel, présidente de l'AFFA – Association

Francophone de Femmes Autistes ; Isabelle Gillette-Faye, directrice générale de la Fédération GAMS ; Carmen Kervella, fondatrice de Popmoms ; Emilie Pauchet, Responsable communication, animation Partenaires et Jeunes de wweeddo ; Philippe Steck, président du CFADS ; Matthieu Tillet, président de Uman Arts Company ; Jacques Switalski, président de La Chance aux enfants ; Grégory Véret, fondateur de Xooloo ; Malika ZAÏRI, présidente de l'International Children Care Film Festival – ICCFF ; Ludovic Broyer, fondateur d'iProtego

–

*(1) Andréa Bescond vient de publier, avec Mathieu Tucker, “Et si on se parlait ?”, trois livres à destination des enfants dès l’âge de 3 ans, pour “les aider à parler de tout, sans tabou” (HarperCollins, septembre 2020).*

---

## **[Conseils] « Comment te protéger quand tu vas tout seul sur Internet ? »**

Justine Atlan, Directrice générale de e-Enfance livre ses conseils pour toute la famille – Astrapi – 25 septembre 2020

---

## **[Communiqué de presse] TikTok**

# **& l'Association e-Enfance invitent les jeunes internautes à (re)prendre de bonnes habitudes en ligne**

*Pour la rentrée 2020, TikTok et l'Association e-Enfance, le spécialiste de la protection de l'enfance sur Internet, sensibilisent les plus jeunes utilisateurs en leur rappelant des règles simples et les fonctionnalités TikTok à leur disposition pour une vie numérique sereine et maîtrisée.*

La période estivale est propice à la création de vidéos, au partage et à la découverte de nombreux contenus créatifs en ligne, notamment sur **TikTok**.

Au cours de ces derniers mois, les plus jeunes internautes ont pu toutefois oublier les bonnes pratiques à appliquer en ligne.

C'est pourquoi, **du 21 au 27 septembre**, **TikTok** et **l'Association e-Enfance** proposent un **quiz ludo-éducatif de sensibilisation et de prévention** afin de rappeler aux utilisateurs de la plateforme les principes et réflexes à adopter pour une expérience numérique sûre, positive et maîtrisée.

## **Un quiz ludo-éducatif pour apprendre et reprendre les bonnes habitudes en ligne :**

Après avoir sensibilisé les utilisateurs aux problématiques de cyber-harcèlement et accompagné les parents dans leur compréhension de la plateforme **TikTok** en développant le Guide TikTok à destination des parents, l'Association e-Enfance et **TikTok** poursuivent leur engagement et coopération pour une expérience en ligne sûre, positive et maîtrisée.

En adoptant une approche ludo-éducative de la sécurité en ligne, l'**Association e-Enfance** et **TikTok** souhaitent poursuivre le dialogue engagé avec les utilisateurs et notamment les plus jeunes, afin qu'ils prennent le contrôle de leur expérience en ligne et de leurs interactions avec la communauté et ce, quels que soient les supports.

Qu'il s'agisse de sécurité en ligne ou de bien-être digital, nous avons tous un rôle actif à jouer.

C'est pourquoi, **du 21 au 27 septembre**, l'Association e-Enfance prend la parole sur TikTok via un quiz accessible directement sur la plateforme, destiné à rappeler aux utilisateurs les bons réflexes à adopter ainsi que la diversité des fonctionnalités mises à leur disposition pour une expérience numérique sereine et maîtrisée.

Ils pourront par exemple re-découvrir la fonctionnalité **« Connexion Famille »**, qui permet aux parents d'accompagner les adolescents dans leur utilisation de la plateforme ; se voir rappeler certaines fonctionnalités telles que la limitation des commentaires sous les vidéos et ainsi prendre le contrôle de leurs interactions et de leurs contenus. Ils y trouveront également des conseils et les bons réflexes à avoir lorsque l'on est victime ou témoin d'une situation de cyberharcèlement.

**TikTok a toujours eu une approche responsable de la sécurité en ligne de ses utilisateurs et notamment des plus jeunes :**

Pour eux, **TikTok** a créé le **Portail pour les Jeunes** sur lequel ils peuvent retrouver des conseils, l'ensemble des fonctionnalités de sécurité et de bien-être digital disponibles ou bien encore un grand nombre de ressources.

Les parents trouveront les informations nécessaires afin de

mieux appréhender la plateforme et accompagner les adolescents dans leur découverte de l'application en consultant Le **Portail destiné aux Parents**. Ils peuvent également télécharger gratuitement le Guide TikTok à destination des parents, réalisé en partenariat avec l'**Association e-Enfance** en cliquant [ici](#).

Ce guide, conçu comme un un pas à pas, leur permet de comprendre le fonctionnement de la plateforme, d'en maîtriser les codes et leur présente les différents paramètres de sécurité et de confidentialité à la disposition de l'utilisateur.



**TikTok devient partenaire officiel de l'Association e-Enfance avec la volonté de promouvoir une approche responsable de la vie numérique et de s'engager contre le harcèlement en ligne**

Déjà impliqué aux côtés de l'**Association e-Enfance** sur de nombreux projets, **TikTok** renforce son engagement en devenant partenaire officiel. A travers cette action philanthropique, **TikTok** a ainsi la volonté d'accompagner l'association sur



l'ensemble de ses actions de sensibilisation et de prévention.

Reconnue d'utilité publique, l'**Association e-Enfance** est la référence pour la protection des mineurs sur Internet depuis 2005. Elle est soutenue par le Ministère de l'Education nationale, le Secrétariat d'Etat à la Protection de l'Enfance, la DILCRAH et la Commission européenne ainsi que de nombreux partenaires privés. L'**Association e-Enfance** propose des interventions en milieu scolaire, des formations sur les risques et usages responsables d'Internet et opère le **numéro national Net Ecoute (0800 200 000)**. Elle prône une démarche éducative des problématiques de sécurité en ligne en donnant aux utilisateurs des plateformes et de l'Internet en général, les clés pour une vie numérique maîtrisée et toujours plus sûre.

En tant que partenaire officiel, **TikTok** s'engage aux côtés de l'Association dans ses opérations de sensibilisation menées, en région, notamment en milieu scolaire, et affirme sa volonté de soutenir sa ligne d'écoute, service unique proposé pour protéger les mineurs sur Internet.

En complément d'un dialogue permanent et constructif sur les problématiques de sécurité en ligne et de protection des plus jeunes utilisateurs, **TikTok** soutiendra les initiatives menées par l'**Association e-Enfance** via des campagnes de sensibilisation sur des sujets tels que le cyber-harcèlement par exemple.

---

**[Conseils] « Comment réagir**

# face au cyberharcèlement?

Justine Atlan, Directrice générale de e-Enfance livre ses conseils pour réagir efficacement face au cyber harcèlement – Doctissimo – 20 septembre 2020

---

## **[Partenariat] Banque Casino soutient l'Association e-Enfance dans la lutte contre le cyberharcèlement.**

Retour sur les missions de l'association e-Enfance, et les enjeux du partenariat

---

## **[Conseils] Vidéo prévention de la Police Nationale en cas de cyberharcèlement**

Comment (ré)agir face au cyber-harcèlement

---

# **[Podcast] Justine Atlan au micro de RMC dans l'émission « Votre vie numérique », 12 septembre 2020**

Justine Atlan, Directrice générale de l' Association e-Enfance au micro de François Sorel et Raphaël Grably dans l'émission « Votre vie numérique » du 12 septembre sur RMC Info Talk Sport : « Comment gérer le rapport, parfois fait d'excès, qu'ont les « ados » avec leur smartphone ? »

---

# **[Communiqué de presse] Banque Casino et l'Association e-Enfance, ensemble contre le cyber harcèlement**

Au moment du lancement de sa campagne de rentrée, temps fort de souscription des assurances scolaires, Banque Casino continue de renforcer son engagement contre le cyber harcèlement en soutenant l'association e-Enfance.

Paris, le 28 août 2020 – À l'heure où 76% des 12-17 ans sont présents sur les réseaux sociaux, l'IFOP annonce qu'un enfant sur cinq a déjà été victime de cyber harcèlement. Un phénomène qui a connu une importante recrudescence pendant la période de

confinement. Banque Casino qui avait innové l'an dernier en incluant une protection contre le cyber harcèlement, poursuit son engagement en soutenant l'association e-enfance.

## **Le Cyber-harcèlement, un risque à prendre en compte dans le choix de l'assurance scolaire**

L'usage grandissant des smartphones et des réseaux sociaux par une population de plus en jeune expose les enfants à de nouveaux risques. Selon une enquête d'Opinion Way, les faits de cyber harcèlement les plus courants auxquels sont exposés les enfants sont les insultes (29%), les moqueries (27%), les photos compromettantes (21%), ou encore la diffamation (13%). Ces incidents ne sont plus stoppés aux limites de la cour de récréation et peuvent désormais envahir la sphère privée des enfants.

Internet et les réseaux sociaux sont désormais des espaces à part entière dans lesquels l'enfant doit être protégé et couvert en cas de préjudices. Depuis 2019, Banque Casino a ainsi complété ses garanties traditionnelles (frais médicaux, responsabilité civile, garantie accident, assistances...) avec une couverture spécifique en cas de cyber harcèlement.

### **Concrètement, qu'est-ce que ça change ?**

La garantie de lutte contre le cyber harcèlement vise à protéger tout enfant qui se trouve confronté à un litige ou à des critiques répétées sur les réseaux sociaux. Banque Casino propose d'accompagner l'enfant concerné et sa famille avec une offre de protection sur-mesure. De l'assistance juridique au soutien psychologique, différentes actions pourront être mises en place pour venir soutenir l'enfant et sa famille.

En premier lieu, une phase amiable sera engagée par l'assistance juridique pour demander la suppression des photos

ou posts incriminés. Cette étape porte ses fruits dans plus de 80% des cas et permet une protection de l'enfant dans les plus brefs délais. Pour les sites plus difficiles d'accès ou n'apportant pas de réponse positive, l'assurance scolaire Banque Casino va encore plus loin dans l'accompagnement en proposant notamment les services de spécialistes de l'enfouissement de données. Ce processus consiste à créer du contenu positif afin de repousser le contenu nuisant à l'enfant hors des premières pages de résultats de recherche de Google ou de tout autre moteur de recherche.

## **1€ reversé pour chaque assurance scolaire souscrite**

Déjà impliquée auprès de l'association e-Enfance, Banque Casino renforce son soutien avec une opération solidaire sur l'assurance scolaire lancée au profit de l'association. Ainsi, pour toute nouvelle adhésion signée pour la rentrée 2020-2021, **1€ sera à reversé à e-Enfance afin de l'accompagner dans ses actions de prévention, de formation et d'accompagnement.**

L'association e-Enfance est reconnue d'utilité publique dont l'objectif est de permettre aux enfants et aux adolescents d'utiliser les outils numériques (Internet, réseaux sociaux) en toute sécurité. L'association opère notamment le numéro vert national Net Écoute **0800 200 000** qui a pour objectif de prendre en charge les enfants, les adolescents et leurs parents confrontés à toutes situations problématiques vécues sur Internet : harcèlement, violence, chantage à la webcam, revenge porn, escroquerie... Gratuit et 100% anonyme, ce numéro permet à l'enfant et à sa famille d'être conseillés par un expert de la plateforme pour les aider à gérer la situation de la meilleure façon.

Justine Atlan, Directrice générale de l'association e-Enfance : *« L'Association e-Enfance se réjouit du soutien apporté par Banque Casino. Grâce à nos partenaires, nous pouvons*

*poursuivre et développer nos actions de terrain pour informer et protéger les mineurs sur Internet. Avec Net Ecoute 0800 200 000, notre ligne gratuite, anonyme et confidentielle, nous sommes en première ligne dans la lutte contre le cyberharcèlement. Des réponses apportées aux mineurs et aux parents en passant par la suppression des vidéos et comptes problématiques, notre intervention est très large. L'engagement de Banque Casino à travers son assurance scolaire est une belle initiative pour répondre aux défis des violences en ligne. Notre objectif partagé est de faire de l'environnement numérique un univers d'opportunités et de découvertes positives pour les jeunes ».*

*Pour Marc Lanvin, Directeur général adjoint de Banque Casino « Chez Banque Casino, les attentes de nos clients sont au cœur de nos préoccupations, à une époque où le digital se répand de plus en plus dans la sphère scolaire, nous avons décidé de mettre davantage encore l'accent sur la question du cyber harcèlement des mineurs dans notre assurance scolaire. Y associer e-Enfance, acteur référent en matière de protection des mineurs sur Internet, nous semblait être une évidence».*

## **À propos d'e-Enfance**

Reconnue d'utilité publique, l'Association e-Enfance est la référence pour la protection des mineurs sur Internet. Elle est soutenue par le Ministère de l'Education nationale, le Secrétariat d'Etat à la Protection de l'Enfance, la DILCRAH (Délégation Interministérielle à la Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine LGBT) et la Commission Européenne ainsi que de nombreux partenaires privés. L'Association e-Enfance propose des interventions en milieu scolaire, des formations sur les risques et bons usages d'Internet et opère la ligne Net Ecoute.

Gratuit, anonyme et confidentiel, Net Ecoute 0800 200 000 est le numéro vert national spécialisé dans la protection des mineurs sur Internet et toutes les problématiques auxquelles

font face les jeunes dans leurs pratiques numériques. Il aide les enfants, les adolescents, les parents et les professionnels par des conseils pratiques et une assistance psychologique, technique et juridique du lundi au samedi de 9 heures à 20 heures. C'est le seul dispositif d'alerte à être en lien direct avec les réseaux sociaux, les plateformes « Pharos » de la police nationale et « Brigade numérique » de la Gendarmerie Nationale et le 119-Enfance en danger.

<https://www.e-enfance.org/>

## **À propos de Banque Casino**

Filiale du groupe Casino et du groupe Crédit Mutuel, Banque Casino est la banque des consommateurs qui simplifie l'accès aux services de banque et d'assurance. Avec une offre 100% digitale, Banque Casino est aujourd'hui leader en France des solutions de paiement sur web et mobile à travers des facilités de paiement, des crédits instantanés, des cartes bancaires. Banque Casino est également partenaire des (E)-commerçants majeurs (Cdiscount, Oscaro, Vide dressing...), des acteurs clés du voyage (Selectour, Misterfly, Cdiscount Voyages, Pierre et Vacances...) et des Fintech (Lydia, Bankin) pour lesquels elle développe des services sur-mesure.

Les produits et services Banque Casino se distinguent par leur simplicité d'utilisation pour les clients, en particulier sur mobile et d'intégration rapide pour les partenaires. Banque Casino compte plus de 3 millions de clients et finance chaque année plus de 2 Milliards d'euros de biens et services.

[www.banque-casino.fr](http://www.banque-casino.fr)